

Le cas des aérodromes parisiens : à côtés de Roissy, Orly et du Bourget, réservés de facto à l'aviation commerciale et d'affaires, ADP gère aussi les terrains pour "les petits avions"

Titre(s) : Le cas des aérodromes parisiens : à côtés de Roissy, Orly et du Bourget, réservés de facto à l'aviation commerciale et d'affaires, ADP gère aussi les terrains pour "les petits avions"

Ensemble : INFO-PILOTE 589 07610718 01/04/2005

Auteur(s) : DUVAL Pierre

Adresse bibliographique : 2005

Description matérielle : 42-43 p. : couleur

Résumé ou extrait : ADP = Aéroports de Paris

Sujet(s) : FRANCE

ILE-DE-FRANCE

AUTORITÉ AÉROPORTUAIRE

ADP - Aéroports de Paris

PRIVATISATION

AÉROPORT

AÉRODROME